

AUBIGNOSC



BULLETIN MUNICIPAL

N°84

DECEMBRE 2022

SOMMAIRE

• Le mot du Maire	3
• Les réalisations 2022	4
• Les projets à venir	5
• Fêtes et cérémonies	6
• Du nouveau à Aubignosc	7
• Quelques rappels	8
• Des nouvelles de l'école	11
• Quelques mots des associations d'Aubignosc	13
• Inscription coupe de bois 2023	18
• Le mot du Président de la Communauté de Commune JLVD	19
• Le tri	20
• La cérémonie des vœux 2023	24



LE MOT DU MAIRE



Chères Aubignoscaines, Chers Aubignoscains,

Si les deux dernières années furent marquées par la pandémie de COVID 19, celle qui s'achève l'aura été par des conditions climatiques très inquiétantes. Nous venons de vivre en 2022 une sécheresse historique avec seulement un tiers environ des précipitations habituelles, une absence de neige généralisée, ainsi que des épisodes caniculaires exceptionnellement longs, mais également par quelque chose qui était devenu pour nous tous quasiment inimaginable : la guerre en Europe, la guerre à nos portes.

Outre ses cortèges de morts et de destructions, elle est responsable, en partie du moins, de l'envolée des coûts du pétrole et du gaz ainsi que de leur raréfaction et par contrecoup celui de l'électricité.

Cette situation met en exergue (une fois de plus) la dépendance énergétique de notre pays aux énergies fossiles.

Plus que jamais, pour faire cesser cette situation (alors que l'on prévoit un accroissement de l'ordre de 40 % des besoins en électricité au cours des prochaines années), notre avenir passe par le développement de notre filière nucléaire mais aussi par celui massif des énergies renouvelables.

Une fois de plus, nous sommes loin, très loin des objectifs que nous nous étions fixés dans ce domaine (nous en payons le prix aujourd'hui), et pourtant les projets ont toujours autant de mal à aboutir. Comprenez qui pourra.

A cette crise de l'énergie sans précédent (on nous annonce de façon de plus en plus probable des coupures de courant cet hiver), s'ajoute celle générée par une inflation très importante qui met à mal les ressources des ménages mais aussi des collectivités qui vont avoir de plus en plus de difficultés à boucler leurs budgets.

Difficile donc, dans cette ambiance plus que morose, d'afficher un moral au beau-fixe. Il faut pourtant garder l'espoir et profiter de cette période, non pas pour oublier la situation que nous connaissons, mais pour la mettre entre parenthèse et profiter ensemble, entre amis, en famille, de ce moment particulier qui reste malgré tout « la magie de Noël ». J'espère que ce sera le cas pour chacune et chacun d'entre vous. En attendant de vous rencontrer lors de la cérémonie des vœux 2023, le jeudi 12 janvier, dans notre salle des fêtes, je vous souhaite à toutes et tous les meilleures fêtes de fin d'année possibles.

Bien à vous.

Le maire
René AVINENS

LES REALISATIONS 2022

I. RENOVATION THERMIQUE DE L'ECOLE ELEMENTAIRE :

Construite suivant les standards en vigueur en 2001, l'école d'Aubignosc présentait logiquement des niveaux d'isolation faibles à modérés. De gros travaux ont donc été entrepris à l'été 2022 :

- * Mise en place de protections adaptées contre les fenêtres via un système de lamelles orientables installées à l'extérieur
- * Remplacement de la chaudière à fioul par une pompe à chaleur
- * Installation d'ampoules LED dans tout le bâtiment



II. VEGETALISATION DE LA COUR DE L'ECOLE ET DE SES ABORDS :

LES TRAVAUX



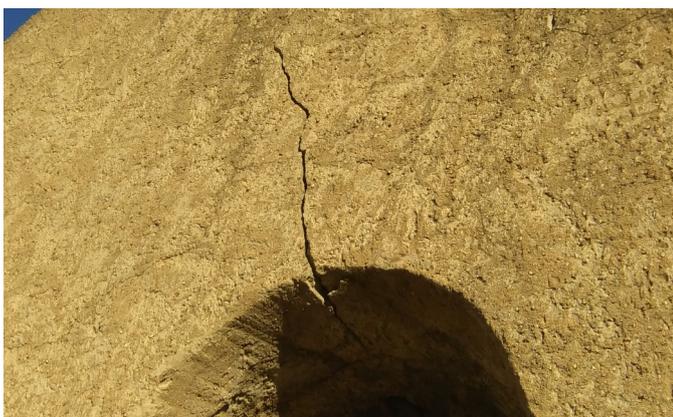
LE RESULTAT



LES PROJETS A VENIR

- **TRAVAUX DE L'ÉGLISE**

Le toit et le clocher de l'église sont très endommagés. Une petite rénovation s'impose. Une demande de dotation d'équipement aux territoires ruraux sera déposée avant le 31 décembre 2022 afin d'obtenir un financement pour les travaux de restauration.



- **AMENAGEMENT DES VOIES COMMUNALES**

Dans le cadre de la construction des lotissements « le Domaine de Vaumuse » et « les Cerisiers », un aménagement des voies communales doit être réalisé rue du Grand Pré et Impasse des Cerisiers.

Afin de financer ces opérations, une demande de subvention DETR va être déposée. La taxe d'aménagement pour ces nouveaux terrains à bâtir a également été augmentée à 5% contre 3.8% pour le reste de notre territoire.

- **INSTALLATION D'UN POINT D'INJECTION DE CHLORE**

Par arrêté préfectoral, l'utilisation de l'eau prélevée dans le puits d'Aubignosc pour la production et la distribution au public d'eau destinée à la consommation humaine est autorisée.

Afin de permettre la surveillance réglementaire de l'eau brute du puits d'Aubignosc et de surveiller la chloration à la crépine qui provoque une dégradation prématurée de nos ouvrages (tubages, pompes...) le point d'injection de chlore doit être modifié.

Pour cela, nous avons demandé un devis à la Société des Eaux de Marseille qui est notre délégataire du service de l'eau. Dès réception de ce chiffrage, nous solliciterons un financement public et réaliserons les travaux.

FETES ET CEREMONIES



Ce n'est qu'un au revoir...



Le 23 septembre dernier, nous avons dit au revoir à Isabelle AILHAUD, secrétaire générale de la mairie d'Aubignosc depuis 1989. Installée en tant que cheffe du service population à la mairie de Digne-Les-Bains, nous lui souhaitons une bonne continuation dans ses nouvelles fonctions...

Cérémonie du 11 novembre

Le 11 novembre dernier a eu lieu la commémoration de la signature de l'armistice signée en 1918.

Une gerbe a été déposée au Monument aux morts du Forest et ensuite à celui du Village



Noël des agents communaux



Goûter des Seniors

Chaque année, la municipalité invite, pour les fêtes de fin d'année, ses séniors afin de partager un moment de convivialité. Après 2 années de Covid ou aucune animation n'a pu être réalisée, nous avons eu le plaisir de recevoir tous les séniors le 13 décembre. Un goûter leur a été offert par la municipalité. La chorale d'Aubignosc a animé agréablement cette rencontre.



DU NOUVEAU A AUBIGNOSC

PANNEAUPOCKET AU SERVICE DES HABITANTS



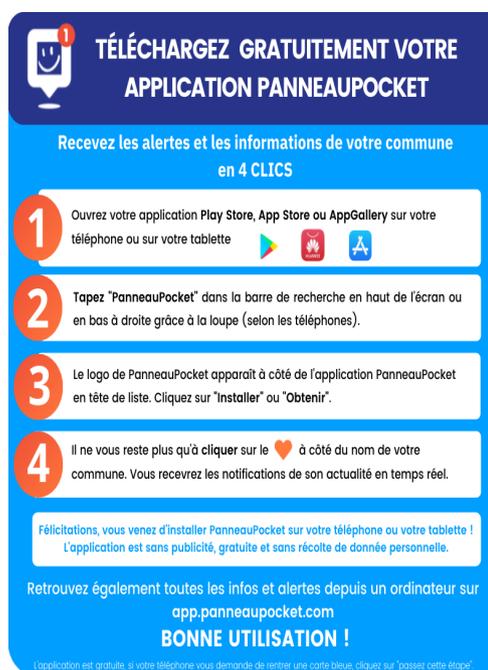
Panneau Pocket

La commune s'équipe de l'application PanneauPocket. Téléchargez-la pour recevoir nos informations !

Infos Alertes Agenda

Gratuit
Anonyme
Sans Publicité

Disponible aussi depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com



TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT VOTRE APPLICATION PANNEAUPOCKET

Recevez les alertes et les informations de votre commune en 4 CLICS

- 1 Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette
- 2 Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones).
- 3 Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".
- 4 Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le  à côté du nom de votre commune. Vous recevrez les notifications de son actualité en temps réel.

Félicitations, vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone ou votre tablette ! L'application est sans publicité, gratuite et sans récolte de donnée personnelle.

Retrouvez également toutes les infos et alertes depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passer cette étape"

La commune s'est équipée de PanneauPocket, l'application d'informations et d'alertes, dans le but d'être au plus proche de ses habitants.

PanneauPocket est une application mobile qui nous permet de transmettre en temps réel des alertes, actualités officielles locales et messages de prévention : informations sur la cantine/garderie, sur l'école, sur les manifestations culturelles, travaux à venir, alerte météo, conseil municipal...).

Tout l'écosystème du citoyen se retrouve dans 1 seule et unique application !

ATTENTION, à partir du 1er janvier 2023, les autres formes de communications telles que les mails, Sendinblue et autres seront supprimées et remplacées par Panneaupocket (à l'exception du site internet de la commune).



Un camion pizza stationnera tous les mercredis soir à partir de 18h sur la place du Hangar Gras (mi janvier).

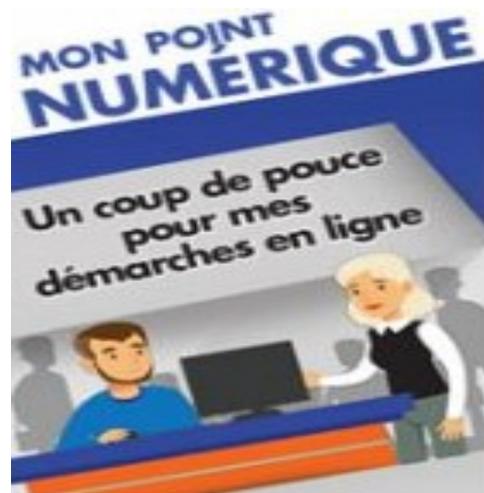
Les pizzas seront réalisées par Gaël LEFEBVRE, habitant de Chateauneuf VSD.

QUELQUES RAPPELS

INFO ENCOMBRANTS



POINT NUMERIQUE



Les encombrants sont collectés le **1er MERCREDI** du mois
S'inscrire en mairie : 04 92 62 41 94
ou par mail : accueil-aubignosc@mairie-aubignosc.fr
ou encore :
en remplissant le formulaire de contact du site Web

Un petit rappel : Afin de faciliter vos démarches en ligne, obligatoires désormais pour les dossiers de cartes grises (vente ou acquisition), de permis de conduire (nouveau, perte), ou même création des comptes « retraites » ou « améli » (sécurité sociale), un point numérique a été créé en mairie en 2019

Nous souhaiterions que les nouveaux arrivants retraités se fassent connaître en mairie afin de pouvoir à l'avenir être invités ou contactés (par exemple dans le cadre du Plan canicule)



URBANISME

Depuis le 1er janvier 2022, les demandes de permis, les déclarations préalables et les certificats d'urbanisme peuvent être envoyés sous forme électronique : dossiers-urba@mairie-aubignosc.fr

CANTINE/GARDERIE

CANTINE/GARDERIE : Les dates des permanences 2023 ont été fixées ainsi :

- mercredi 25 janvier Mercredi 12 avril
- Mercredi 8 février Mercredi 17 mai
- Mercredi 22 mars Mercredi 21 juin

ATTENTION, tout repas commandé hors délais est facturé 6 €

Nouveau!



A partir du 25 janvier 2023, un terminal de paiement électronique (par carte bancaire) sera mis en place pour payer la cantine et la garderie lors des permanences.

À RETENIR

Les potentielles coupures temporaires peuvent intervenir

- Entre 8h et 13h
- Entre 18h et 20h

PASSAGE DE L'HIVER

Dispositifs à prendre en cas de potentiel délestage sur le réseau électrique

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Dans le contexte de crise énergétique, la consommation d'électricité pourrait être supérieure à la production malgré les efforts collectifs de sobriété énergétique.

En dernier recours, une solution appelée « délestage » permet de réaliser **des coupures temporaires, d'une durée de 2h, maîtrisées et localisées par zone géographique, au moment des pics de consommation d'électricité le matin de 8h à 13h et le soir de 18h à 20h.**

Ce dispositif est activé à la demande de RTE (gestionnaire du réseau de transport) et mis en place par Enedis (gestionnaire du réseau de distribution) directement sur le réseau électrique moyenne tension.

ÊTRE ALERTÉ SUR LE SITE WWW.MONECOWATT.FR

Rendez-vous sur le site www.monecowatt.fr pour vous inscrire à **l'alerte « vigilance coupure »** et participer aux actions de sobriété à travers des éco-gestes.



EN PRATIQUE

JE N'AI PAS ACCÈS À INTERNET ?

Je peux appeler le **09 70 82 00 70** (serveur vocal)

MESURES DE PRECAUTIONS A PRENDRE

- **Ne pas utiliser l'ascenseur**
- **Limiter l'ouverture** de votre frigo et des fenêtres pendant la coupure
- **Prudence** lors de l'utilisation de bougies
- **Ne pas recourir** à des solutions **d'alimentation électrique non sécurisées**
- **Ne pas manipuler le disjoncteur ni le compteur pendant la période de coupure**



Chers administrés,

Vous êtes nombreux à avoir répondu au sondage concernant l'éventualité d'une extinction de l'éclairage public et vous vous êtes prononcés favorablement pour cette mesure à plus de 90%.

En conséquence, dans le cadre de mes pouvoirs de police, j'ai pris un arrêté **d'extinction de l'éclairage public de 23h00 à 05h00 à compter du 12/12/2022 (AM n°2022-96)** ce qui devrait nous permettre, au tarif actuel de l'électricité, de réaliser une économie d'environ 3000€/an.

Toutefois, cette décision est prise à titre expérimental et si des évènements susceptibles de nuire à notre sécurité et à notre tranquillité venaient à se produire, je serai amené à reconsidérer cette dernière.

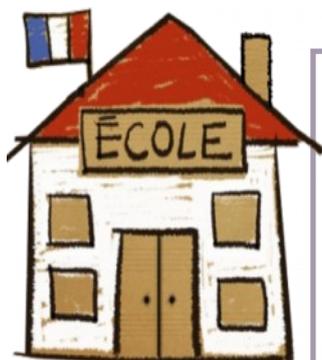
Bien à vous,

Le Maire

René AVINENS



DES NOUVELLES DE L'ÉCOLE ...



Cette année, ce sont 66 enfants qui ont repris le chemin de l'école avec une nouvelle équipe enseignante :

22 CP/CE1 avec Mélanie MONFRIN

21 CE1/CE2 avec Bruno FRANCOZ

23 CM1/CM2 avec Hélène LEVY-FALK



Le 25 novembre, les élèves ont été ravis de pouvoir fouler le gazon de la partie végétalisée de l'école.

Au cours de premier trimestre, les élèves ont pu s'initier au handball à raison de 7 séances de 45 minutes par classe dispensées par Mr ROSAS, entraîneur du club « 9 mètres ».

Mme GORDE les initie au provençal jusqu'au vacance de Noël.

Les deux interventions ont été effectuées bénévolement par les intervenants.

Un rallye de Noël était organisé le 9 décembre par l'équipe enseignante avec les élèves autour de l'école. Malheureusement, il a dû être annulé pour cause de pluie. Reporté en 2023...



Les classes de CP/CE1 et de CE1/CE2 sont allées au cinéma. La classe de CM1/CM2 ira en février prochain.

Mr MADELEINE, naturaliste, a offert lundi 28 novembre à toute l'école une conférence sur les 30 ans du loup en France.

Le 15 décembre, le Père-Noël est venu rendre visite aux enfants pendant le déjeuner et leurs a apporté quelques confiseries. Le repas de Noël a été offert à tous les enfants par la municipalité. Nous remercions chaleureusement Lionel ROURE et Didier ROUIT, parents d'élèves, pour leur aide ainsi que tous les agents communaux.



QUELQUES MOTS DES ASSOCIATIONS D'AUBIGNOSC

LE FORUM DES ASSOCIATIONS

La période de la rentrée est un temps fort pour la vie associative sur les territoires ; les citoyens veulent découvrir les associations locales et leurs activités afin de s'y engager pour l'année scolaire.

Sous l'impulsion de la présidente de l'association de gymnastique d'Aubignosc, le 1er forum des associations de la CCJLVD s'est tenu le 11/09/2022 dans la cour de l'école.



C'est donc le meilleur moment pour les communes de rendre visible et mettre en valeur la multitude d'associations présentes sur le territoire.



Tout a été mis en œuvre pour que cet événement attire l'œil et l'attention des citoyens.

17 associations étaient présentes ce qui représente 60% des associations de la CCJLVD



Ce fut une réussite! Vous avez été nombreux à venir et il a été porteur pour les associations. Je vous en remercie. Il sera reconduit en 2023.

Elisabeth

L'APE

L'APE a organisé sa première fête d'Halloween le 31 octobre. Petits et grands sont venus nombreux et déguisés : de la chauve souris au chirurgien, de la sorcière au vampire il y en avait pour tous les goûts avec plus ou moins de sang ! La salle des fêtes a été entièrement décorée par les parents et les enfants avec la collaboration des enseignants. Une belle réussite pour l'APE nouvellement créée !

L'APE a été créée le 12 octobre dernier avec pour objectifs d'apporter une aide matérielle et financière aux écoles en récoltant des fonds et d'animer la communauté de parents afin de créer du lien.

Son bureau est composée :

- KASPARIAN Sophie, Présidente
- CAYEN Mauve, Secrétaire
- AZNAR Jessica, Trésorière
- GUILLAUD Laura, Vice Présidente
- SEEN Angelina, Trésorière adjointe
- MACHEMIN Elsa, Trésorière Adjointe



L'APE a également orchestré sa première fête de Noël le 17 décembre sur la commune de Chateaufort VSD. Au programme, visite du Père-Noël, jeux en bois, maquillages, conteur, buvette avec vins chaud, crêpes et gâteaux, chorale de l'école et concert du groupe Peipin Folk.



Les petits comme les grands ont eu les yeux remplis d'étoiles...

Un grand bravo à toute l'équipe de l'APE pour avoir fait de cette journée un moment inoubliable...



En parallèle, l'association a mis en place la vente du blé et de nombreux parents se mobilisent en cette d'année pour emballer les jouets au magasin JouéClub de Peipin. Les fonds serviront à organiser d'autres actions... Les idées ne manquent pas dans cette toute nouvelle APE..



Renseignements et inscriptions

Élisabeth - Présidente de l'association : 06 75 54 43 64

L'association de gymnastique assure des cours depuis 1990. Elle compte une trentaine d'adhérents. Les séances se déroulent à la salle des Fêtes .

Planning :

*Lundi : Gym Fitness de 17h à 18h15 et de 18h30 à 20h

*Mardi : Gym Equilibre de 10h à 11h

*Mercredi : Pilate de 17h15 à 18h15 et de 18h30 à 19h30

*Jeudi : Gym Fitness de 12h15 à 13h15

REPRISE DES COURS LE 3 JANVIER 2023



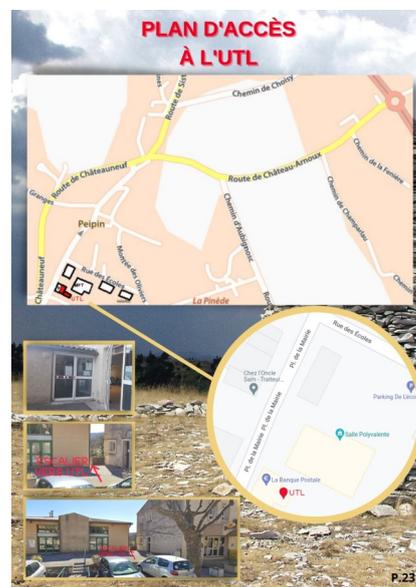
La rentrée de l'UTL DURANCE PROVENCE s'est faite le lundi 4 octobre 2022.

Au programme, les langues (anglais, italien, japonais), ethnologie, œnologie, calligraphie et cuisine japonaises.

Des cours en rapport avec « le bien-être », tai chi chuan, pilates et stretching, naturopathie et deux nouveaux cours : botanique et médiation artistique.

Un public demandeur apprécie tous ces cours emmenés par des passionnés, prêts à partager leur savoir-faire, au sein d'ateliers riches en découvertes, en bien-être général...

En prévision pour le début d'année 2023, deux conférences seront proposées : « les lavoirs » ainsi qu'un thème sur « la femme et la folie, du XIXème à nos jours ».



Un atelier-débat sur un thème bien actuel « les variations du climat ». Et bien sûr, l'incontournable « dictée de l'Épiphanie », aura une place de choix.

Toute l'équipe des professeurs, des bénévoles de la Collégiale et du personnel de l'UTL vous souhaitent une excellente rentrée 2022-2023



Université du Temps Libre Durance-Provence

3 bis place de la mairie

04200 PEIPIN

Tél: 04 92 62 60 59

Mardi – Vendredi de 9h à 11h30

et de 13h30 à 15h



LES AMARINES

Rejoignez la grande famille des Amarines

Tous les adhérents et bénévoles de l'association Les Amarines font le vœu de vous rencontrer et de vous accueillir.

Participez à rendre notre village plus animé et solidaire !

Nous vous souhaitons une belle fin d'année et une nouvelle année, empreinte d'énergie et de douceur, d'amour et de paix.

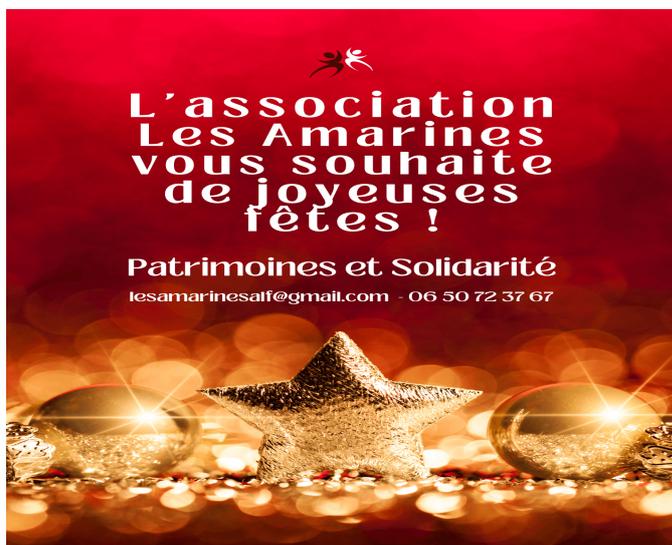
Que la nouvelle année qui vient soit pleine de joies, de rencontres et d'échanges encore plus passionnants à vivre que la précédente !

Caroline DEGUIN

**Mettons en avant
tous les types de patrimoines**



**été comme hiver, au Lou jardinoun,
le jardin partagé d'Aubignosc**



Suivez toute l'actualité de l'association sur facebook : @LesAmarinesAubignosc

Rejoignez-nous !



Parlaren Lis Aup

Parlaren lis Aup a toujours ses activités les mardis de 17 h à 18 h 30. Nous essayons de parler encore davantage avec des textes que nous lisons, que nous traduisons, des jeux, des sujets que nous faisons ensemble sur des thèmes précis qui font ressortir tout le vocabulaire et la conjugaison apprises dans nos cours. Cette année nous avons accueillis deux nouvelles personnes.

Pour la première fois, avec l'école d'Aubignosc nous participons à l'initiation du provençal à l'école. Nous avons tous les enfants pour une initiation en 6 séances. C'est un projet très intéressant pour les participants et pour nous également. Les enfants sont attentifs, intéressés et nous sommes heureux de leur faire connaître la Provence, ses traditions et ses coutumes.

Nous sommes fiers de vous ouvrir notre porte tous les mardis de 17 h à 18 h 30 à la salle des fêtes d'Aubignosc au 1er étage.

Noëlla GORDE

LE COMITÉ DES FÊTES



Le comité des fêtes s'est enfin reconstitué :
Présidente : Mauricette Danel
Secrétaire : Jacqueline Avinens
Trésorière : Elisabeth Armingol

Le comité des fêtes est une association à but non lucratif composée de bénévoles participant à l'animation de la vie sociale au bénéfice de la population de notre commune.
Son but est d'animer la commune par l'organisation de fêtes et manifestations d'ordre culturel, éducatif ou social.

Nous pouvons être tous acteurs et faire en sorte que notre village soit attractif et où il fait bon vivre.

Soyez nombreux à nous rejoindre, les manifestations n'en seront que plus belles...

REUNION PUBLIQUE

le 20 janvier 2023
à 18h30

Salle des fêtes
AUBIGNOSC

LA CLE DES CHANTS



Comme chaque année au mois de juin, la chorale a donné un spectacle gratuit à Aubignosc. « une façon pour nous de remercier Monsieur le Maire et le conseil municipal pour la mise à disposition de la salle des fêtes tout au long de l'année. »

Les différents spectacles auxquels a participé la chorale ont permis à tous de progresser sous la main de maître de Calice.

Pour la cheffe de cœur ainsi que pour tous les choristes, la soirée CHORALES EN CŒUR restera une soirée exceptionnelle par ses temps forts en émotion, en partage et en interprétation finissant par « Quand on a que l'amour » message de soutien à l'Ukraine.

Si vous voulez partager de beaux moments rejoignez la chorale... Nicole TURCAN



INSCRIPTION COUPE DE BOIS 2023



La commune continue l'aménagement de la forêt. Une coupe de bois située à la Ponchonière va être livrée en 2023. Vous pouvez commander du bois (5 ou 10 stères) dans la limite de 10 stères par foyer au prix de 60 € le stère :

- **5 € par stère livré au bénéfice de la commune**
- **55 € par stère livré au bénéfice de l'exploitant qui vous présentera une facture.**

Le bois sera coupé cet hiver
et sera livré à partir de Mars 2023



**BULLETIN D'INSCRIPTION COUPES AFFOUAGERES 2023 à retourner
à la mairie RAPIDEMENT**

Je soussigné(e) :

Domicilié(e) à AUBIGNOSC 04200 - _____

N° téléphone : _____ + adresse @ _____

Demande la livraison de **05** ou **10** stères de bois (*entourer le volume désiré*)

Je m'engage à régler directement à l'exploitant forestier la prestation, en fonction du nombre de stères livrés (**05 stères minimum**), à raison de 55 € le stère et m'engage à régler à la commune la somme de 5 € par stères livrés via la Trésorerie de SISTERON dès réception de « l'avis des sommes à payer » transmis par la mairie d'AUBIGNOSC .

Je m'engage à brûler le bois uniquement sur la commune d'Aubignosc

Je m'engage à ne pas en faire commerce

Signature :

LE MOT DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNE JLVD

>Eau et Assainissement

Lors du bulletin municipal de décembre 2021, je vous informais que le conseil communautaire, dans sa séance du 28 juin 2021, avait délibéré pour une prise de compétence anticipée au 1er janvier 2023 de l'eau et assainissement (transfert obligatoire aux communautés de communes au 1er janvier 2026). Mais lors du Conseil communautaire du 18 juillet 2022, les élus ont décidé d'annuler le transfert initialement prévu au 1er janvier 2023 pour reporter la prise de compétences au 1er janvier 2026.

>Passage à la collecte des ordures ménagères en colonne.

Comme indiqué dans les bulletins municipaux précédents, à compter du 1^{er} février 2023, la collecte (et donc le dépôt) des ORDURES MENAGERES s'effectuera dans des colonnes et non plus dans les bacs actuels.

Plusieurs réunions publiques se sont tenues sur l'ensemble du territoire de la communauté de communes. A Aubignosc, ce fut le 17 novembre dernier, une trentaine d'administrés y a participé.

Il y a donc sur la commune 5 points d'apports volontaires (P.A.V.) où vous pourrez déposer vos ordures ménagères, le tri sélectif (verre, papiers, emballages), mais aussi les cartons bruns d'emballages. Ces P.A.V. seront installés aux endroits suivants (pour rappel) :

☐ Quartier les Présidentes (sous le péage ouest de l'A51),

☐ Parking du cimetière d'Aubignosc,

☐ Montée du Château,

☐ Rue de l'Ecole,

☐ Hameau du Forest. Suite à la réunion publique du 17 novembre et à la demande de quelques administrés, ce point pourra être déplacé, étude en cours.



Passage à la collecte en colonne
pour les ordures ménagères résiduelles

JE VOUS RAPPELLE DONC QU'A COMPTEUR DU 10 FEVRIER 2023, LES BACS POUBELLES SERONT RETIREES, LES ORDURES MENAGERES DEVRONT ETRE DEPOSEES DANS LES COLONNES PREVUES A CET EFFET.

Nous espérons ainsi diminuer sensiblement nos tonnages d'ordures ménagères mis à l'enfouissement et maintenir autant que faire se peut notre taux de taxe d'enlèvement des ordures ménagères à son niveau actuel.

Le Président, René AVINENS

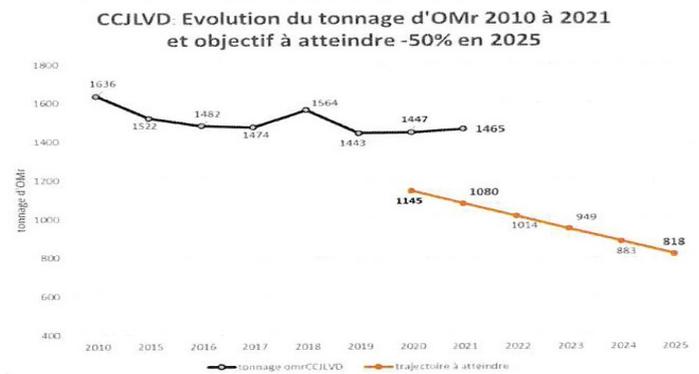
LE TRI

OBJECTIFS RÉGIONAUX

LE PRPGD*
OBLIGATION DE RÉDUIRE DE
50%
LA QUANTITÉ DE DÉCHETS MIS EN CENTRE DE STOCKAGE

2010
2025

* Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets



Forte baisse des autorisations d'exploiter

LES COÛTS DE TRAITEMENT EN TRÈS FORTE HAUSSE

En 2020

191 000 €

de coût de traitement des OMr pour le territoire de la CCJLVD

+ 72%

En 2025

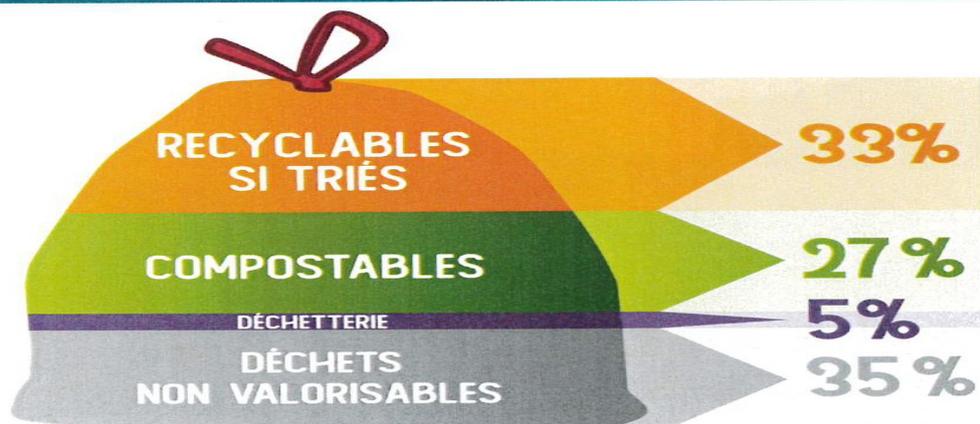
328 000 €

À tonnages constants avec estimation des coûts liés au prestataire et à la TGAP

Coûts de traitement **multipliés par deux** (loi offre/demande)

Sous réserve d'avoir des capacités de traitement

AUTOPSIE DES CONTENEURS D'ORDURES MÉNAGÈRES



QUE METTRE DANS LES OM_R ?

CONTENEURS POUR LES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES



LE TRI DES PAPIERS

CONTENEURS BLEUS : LES PAPIERS



→ papier, livres souples, prospectus, enveloppes...

LE TRI DES EMBALLAGES

CONTENEURS JAUNES : LES EMBALLAGES RECYCLABLES



→ Briques et cartonnettes



→ Bouteilles, bidons, flacons en plastique
ATTENTION : Pas de bidons ayant contenus des produits dangereux

LE TRI DES EMBALLAGES

CONTENEURS JAUNES : LES EMBALLAGES RECYCLABLES



→ Emballages métalliques



→ Sachets, barquettes, tubes...

LE TRI DU VERRE

CONTENEURS VERTS : LES EMBALLAGES EN VERRE



→ Bouteilles

→ Bocaux

ATTENTION

→ Ne pas mettre de vaisselle, miroirs, céramique, porcelaine... avec le verre





*René AVINENS,
Maire d'AUBIGNOSC
et
son conseil municipal*

*vous présentent
leurs meilleurs vœux
pour la nouvelle année
et*

*vous invitent
à la cérémonie des Vœux*

jeudi 12 janvier 2023

à partir de 18h30

à la salle des fêtes